



** Horaire des cours de LSQ **

** AUTOMNE 2024 –

PLATEFORME ZOOM et PRÉSENTIEL

LSQ 1-2-3-4 et 5

Contenu :

Communication, dialogue (aspect pratique)
Grammaire LSQ (aspect théorique)
Culture des sourds (aspect information)

Durée / Coût : 45 heures

LSQ 1-2-3 - 200 \$ / LSQ 4-5 - 150\$

(Incluant le guide de l'étudiant)

15 étudiants / groupe Zoom / 20 étudiants / groupe présentiel

Niveau	Jour	Premier cours	Présentiel Zoom	Heure
LSQ 1	Lundi	26 août	ZOOM	18h00 à 21h00
	Mardi	27 août	Présentiel	9h00 à 12h00
LSQ 2	Mardi	27 août	ZOOM	18h00 à 21h00
	Mercredi	28 août	Présentiel	9h00 à 12h00
LSQ 3	Mercredi	28 août	ZOOM	18h00 à 21h00
	Jeudi	29 août	Présentiel	9h00 à 12h00
LSQ 4	Mercredi	28 août	ZOOM	18h00 à 21h00
LSQ 5	Jeudi	29 août	ZOOM	18h00 à 21h00

*CONGÉS : 2 sept. et 14 oct. 2024

Lire attentivement le verso



INSCRIPTION - Du 8 juillet au 2 août 2024

Les inscriptions se font au CRDP Raymond-Dewar, À LA RÉCEPTION

Il est possible de faire parvenir votre inscription

PAR LA POSTE PAR TÉLÉCOPIEUR PAR COURRIEL

CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
Raymond-Dewar
Ateliers de communication LSQ
2222 Laurier Est, Montréal QC H2H 1C4
Télécopieur : 514-284-5086
Courriel : coursqsq.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

MODE DE PAIEMENT : Carte de débit, carte de crédit VISA ou MasterCard,
chèque visé, mandat postal.

Les chèques personnels ne sont pas acceptés.

Formulaire d'inscription disponible sur notre site Internet :

<https://ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/langue-des-signes-quebecoise-lsq-ateliers-et-formation>

COURS LSQ niveau 1 à 5

Date d'inscription	Du 8 juillet au 2 août 2024 Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 Au service d'accueil
Début des cours	LSQ 1 à 5 - Lundi 26 août 2024* *Congés : 2 septembre et 14 octobre pour les groupes du lundi seulement
Fin des cours	LSQ 1 à 5 – 16 décembre 2024
Date limite d'annulation (Pour remboursement)	LSQ 1 à 5 avant le 3^e cours
Système requis pour application ZOOM	Ordinateur – portable (MAC ou PC) avec caméra numérique (Système d'exploitation récent – Internet haute vitesse de préférence) NON RECOMMANDÉ : Cellulaire et tablette

ANNULATION DE COURS / REMBOURSEMENT

Des frais administratifs de 40 \$ sont déduits du remboursement. Le remboursement s'effectue par chèque seulement. Une demande d'annulation doit être acheminée obligatoirement **par écrit seulement** dans les délais prévus afin d'être éligible au remboursement. **Après le 3^e cours, il n'y a aucun remboursement.**

AUCUNE RÉSERVATION DE PLACE n'est faite par téléphone, **le paiement valide l'inscription.**

Les chèques personnels ne sont pas acceptés.